

Médicaments et hôpital de jour

Vous devez prendre vos traitements habituels le matin avant votre séance et prévoir le traitement à prendre à midi.



Sauf urgence, aucun traitement ne sera délivré.

Consigne à domicile

En cas de problème médical et en fonction de leur nature et de leur gravité vous pouvez joindre le SSR Arc-en-ciel (04.79.88.69.69) ou votre médecin traitant ou composer le 15.



Vos interlocuteurs

Dr Boris Godenir : Médecin
Ophélie Genet : Infirmière Diplômée d'Etat

Ligne directe : 04.79.63.17.40



Avec le soutien de



SSR TRESSERVE Arc en Ciel
50, montée de Tresserve
73100 TRESSERVE
04 79 88 69 69

Onco-réhabilitation ambulatoire

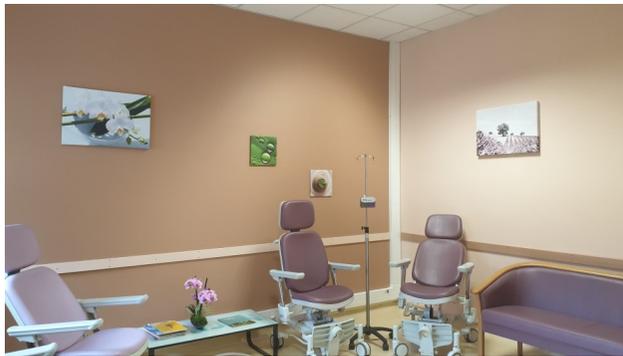


L'hospitalisation de jour

L'hospitalisation de jour en Centre de Soins de Suite concerne les patients dont l'état de santé nécessite des soins et/ou une rééducation spécialisée non envisageables en secteur libéral dans leur totalité en raison de leur caractère spécifique :

- La nécessité d'un plateau technique spécifique de rééducation.
- L'intervention d'une équipe pluridisciplinaire
- La nécessité d'examen complémentaires.
- La notion d'intensité, de durée, de répétition des actes dans une journée ou une période de la journée déterminée par rapport à des objectifs spécifiques.

**L'hôpital de jour est ouvert de 9h à 17h.
Il fonctionne le mardi et le vendredi.**



Votre prise en charge

Vous bénéficierez d'un programme de soins personnalisé établi avec votre collaboration et selon vos besoins comprenant :

- ◆ **Un suivi médical**
- ◆ **Des soins de réadaptation selon vos besoins :**



- kinésithérapie,
- activité physique adaptée,
- diététique,
- consultations psychologiques,
- social,
- art-thérapie,
- ergothérapeute
- thérapie psychocorporelle

- ◆ **Des soins infirmiers**
- ◆ **Des actions d'éducation thérapeutique**

En pratique

La salle de repos

Elle est à votre disposition au rez-de-chaussée ; vous pourrez ainsi vous reposer entre les séances de soins.

La tenue

Prévoyez une tenue confortable pour la réalisation des différentes activités avec un chaussage adapté (baskets, chaussures de sport).

Les repas

Pour les patients accueillis en journée complète, votre repas est prévu. Il est servi à 12h15, un régime adapté sur prescription médicale peut vous être proposé.



La première journée

Vous devez vous présenter au bureau des entrées au rez-de-chaussée du bâtiment pour la création de votre dossier administratif. Vous serez ensuite orienté auprès de l'infirmière pour lui remettre tous les documents nécessaires à votre prise en charge (**ordonnances, compte-rendu d'hospitalisation, radiographies et résultats d'examen**). Avant votre première séance l'infirmière vous présentera le service.

Les transports

Pour le remboursement des frais de transport, le médecin de l'hôpital de jour établit une prescription médicale de transport (Taxi ou VSL).

Vous avez le libre choix de votre transporteur. L'usage de votre véhicule est possible si votre état de santé le permet.